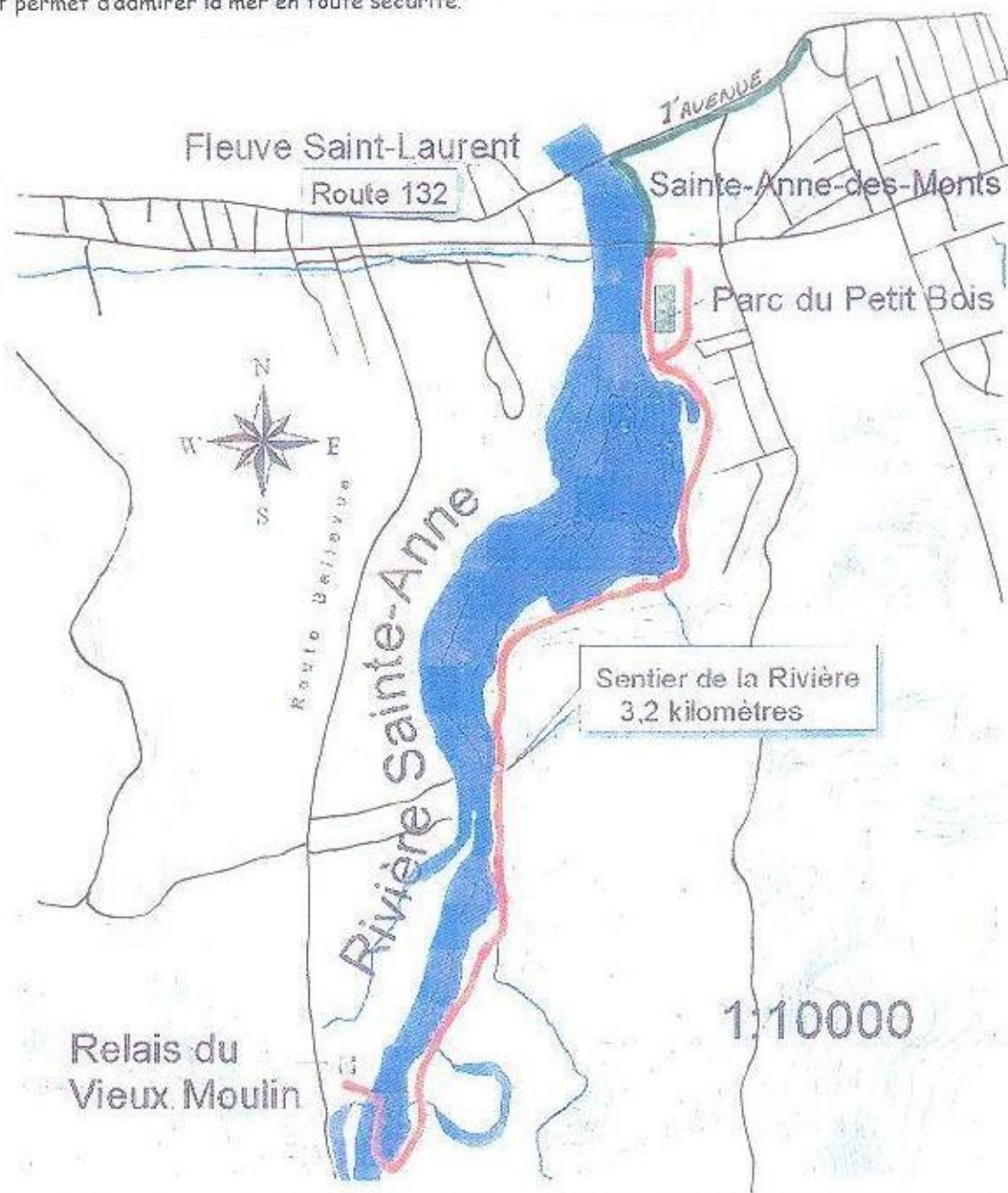


Carte du sentier du parc du Petit Bois

Le sentier du parc du Petit Bois a été créé en 2002 pour la randonnée pédestre et en raquettes. Le sentier longe la rivière Sainte-Anne sur une distance de 3,2 kilomètres jusqu'au relais de motoneige du Vieux Moulin.

La promenade longe le fleuve et l'entrée de la rivière Sainte-Anne et est constituée de passerelle en bois sur une distance d'environ 1,5 kilomètre. Elle rejoint le sentier du parc du Petit Bois et permet d'admirer la mer en toute sécurité.



Nous vous demandons :

- ✓ de protéger ce milieu naturel
- ✓ de respecter les propriétés privées tout le long du sentier et de ne pas sortir de celui-ci
- ✓ de rapporter vos déchets
- ✓ de ne pas faire de feu
- ✓ d'être vigilant lors de la traversée du pont de motoneige
- ✓ pour les propriétaires de chiens, de garder le contrôle sur « toutou » et de prévoir un sac pour ramasser leurs excréments.